



# SOS Enfants Abandonnés asbl

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

A.S.B.L. fondée par André MOTTE DIT FALISSE - Rue de Tilleur, 54 à B-4420 Saint-Nicolas - Belgique



## LA MOLDAVIE, NON LOIN DE CHEZ NOUS, UN PAYS D'EUROPE TRÈS PAUVRE...

L'actuelle République de Moldavie est un petit pays, de la surface de la Belgique, peuplé de 4 500 000 habitants, enclavé entre la Roumanie à l'ouest et l'Ukraine à l'est. Et la pauvreté de là-bas ne souffre aucune comparaison avec la pauvreté de chez nous.

**80% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.**

C'est un pays voué à l'agriculture, mais **le paysan est extrêmement pauvre**; le matériel agricole est insuffisant et en plus il est **en mauvais état**.

Il y a quelques années, nous avons déjà contribué à améliorer un peu le sort de certaines familles, et par conséquent des enfants, car l'alimentation n'étant pas assez variée, **de nombreux enfants sont anémiques, à cause des carences alimentaires : très peu de viande, pas assez de vitamines ni de protéines.**

Chisinau, direction Nord-Est de la capitale - quelques repères pour localiser un projet ambitieux qui cumule valeurs chrétiennes et formation des enfants.

On retrouve en Moldavie une situation sociale précaire où 20% de la population a moins de 18 ans et est confronté avec des problèmes d'intégration, de communication, des problèmes de scolarité ou matériels, provenant de familles ayant des difficultés à pourvoir à leur éducation et à leur entretien.

Non seulement les flux migratoires actifs mais aussi le vieillissement de la population et la diminution de la natalité exigent une attention progressive pour le niveau de formation des enfants et leur intégrité physique et morale.

# LA MOLDAVIE, NON LOIN DE CHEZ NOUS,



La Fondation « **Maison de la Providence** » est une institution sociale caritative fondée par l'Église Catholique de Moldavie en 2002. La Maison de la Providence est reconnue par l'État comme l'organisation d'utilité publique.

Ses **activités principales** sont des services de charité, une assistance sociale, fournir une aide humanitaire, alimentaire, médicale, des programmes éducationnels et l'école maternelle.

La fondation prépare quotidiennement 130 repas chauds et offre des colis alimentaires chaque mois pour 50 personnes âgées isolées en situation socio-économique difficile.

Il y a 20-30 ans, ils étaient enseignants, ingénieurs, musiciens, professeurs, administrateurs et directeurs. Aujourd'hui, malgré eux, ils se sentent abandonnés.

Le **Centre de jour pour personnes âgées** offre la possibilité de passer du temps avec d'autres, d'échanger, de partager, de participer à différentes activités : concours de chants, de danses, jeux de société, gymnastique, travaux manuels, couture, tricot, lecture...

AVANT : abandonnés, seuls, souffrants...

AUJOURD'HUI : heureux, entourés par des amis, considérés.

Le **Centre de jour pour enfants** aide aux devoirs scolaires, fournit des activités éducatives, avec

parfois accès possible aux ordinateurs et internet, et organise différents travaux manuels, dessins, peintures.

L'école n'y réussit pas, parfois elle n'en a aucune idée. Dès lors, la télévision, internet et la rue imposent aux enfants une alternative douteuse et dangereuse ...

Afin d'aider les parents, le Centre met à profit d'autres méthodes, des connaissances, la volonté, la patience et l'amour.

**LE CENTRE MÉDICAL** fournit une assistance sanitaire et distribue gratuitement des médicaments destinés aux personnes isolées et dans le besoin. Ils n'agissent pas seulement pour le maintien de la santé en général; ils aident les personnes aussi quand elles sont malades.

**L'ÉCOLE MATERNELLE** est constituée de deux classes d'enfants de 3-6 ans. Les valeurs chrétiennes sont au sein d'un programme novateur d'éducation. Les enfants ne sont pas que notre avenir ; ils sont notre présent ! L'éducation commence dans le cœur et se réalise par l'intelligence...

Le Centre de jour reçoit 25 enfants âgés de 8 à 15 ans après leurs cours afin de les conseiller et les aider pour mieux rentrer dans le milieu social ou scolaire et surtout les aider à faire leurs devoirs. Le support scolaire personnalisé des enfants provenant des familles vulnérables est centré sur le développement de leur créativité, leur esprit d'interaction et de communication. Le besoin des enfants bénéficiaires est évalué constamment par les entretiens avec leurs familles et leurs professeurs en vue d'attribuer l'assistance du Centre aux plus démunis.

Visitez notre site :

[www.sosenfantsabandonnes.be](http://www.sosenfantsabandonnes.be)

# UN PAYS D'EUROPE TRÈS PAUVRE...

Le Centre d'éducation préscolaire abrite pendant 5 jours de la semaine 54 enfants âgés de 4 à 5 ans. Les enfants sont réunis dans un milieu d'instruction où ils suivent un parcours pédagogique général, guidés par les sœurs de la Providence et les éducateurs. De 7h00 à 18h00 - 11 heures par jour - les petits sont accompagnés dans la découverte de nouvelles choses sur l'environnement mais aussi dans leur propre découverte. L'effet de leur initiation se retrouve dans une meilleure perception du monde, étant donné que provenant de familles vulnérables, ils sont souvent confrontés à un déficit d'attention, et ont aussi des difficultés à communiquer avec les autres, à s'intégrer dans diverses activités de création.

Les écoliers du Centre de jour bénéficient d'un repas une fois par jour et d'un petit goûter le soir. Les enfants de la Maternelle sont assurés d'un petit déjeuner, d'un déjeuner et d'une collation par jour.

La préoccupation du Centre d'assurer quotidiennement aux enfants l'alimentation nécessaire suscite certaines difficultés. Le coût estimatif d'un repas pour l'instant est de 2 euros.

Point de vue budget des institutions, cela affecte environ 40 % des dépenses annuelles, ce qui pèse sérieusement sur le budget des deux structures.

Notre demande de soutien fait appel à votre solidarité envers les enfants du Centre de jour et du Centre d'éducation préscolaire qui hors leur besoin de formation et d'intégration, ont besoin d'une alimentation quotidienne.



**Attention !** Concernant l'envoi des attestations fiscales, afin de satisfaire aux exigences du Ministère des Finances, nous sommes tenus d'indiquer votre n° de TVA pour un don fait par une personne morale, et le prénom pour un don provenant d'une personne physique (et nom de jeune fille pour un donateur féminin).

Merci de nous communiquer ces renseignements précis afin que nous puissions tenir nos fichiers à jour.

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix. Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veuillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou ..... (au choix).

de mon compte n° .....-.....-.....

au profit du compte BE96 0001 4228 9805 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom : .....

Rue : .....

Code postal : .....

Localité : .....

TVA : .....

Prénom : .....

N° : .....

Date : .....

Signature :

